


Cfdt

SYNDICALISME HEBDO

CHIMIE ENERGIE

CAOUTCHOUC • CHIMIE • INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES • PAPIER-CARTON • PÉTROLE • PHARMACIE • PLASTURGIE • VERRE

SOMMAIRE

1 **CAOUTCHOUC :**
CNB : Un collectif performant !

2 **SYNDICAT POITOU-CHARENTES :**
Assemblée générale syndicat Poitou-Charentes, 12 juin 2019

3 **IEG / ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE :**
La 4^e Rencontre annuelle Cfdt/elles s'est tenue le 4 juin dans les locaux de l'UD92

• SYNDICALISME HEBDO

DU 11 juillet 2019 /
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
 FRÉDÉRIC SEVE /
 N° CPPAP 0422 S 05551 /
 IMPRIMERIE WAGRAM EDITIONS
 8 RUE SALVADOR ALLENDE / 95870 BEZONS

• L'HEBDO DE LA FCE

47-49, AVENUE SIMON BOLIVAR /
 75950 PARIS CEDEX 19 /
 TÉL. : 01 56 41 53 00 /
 CRÉDITS PHOTOS : FCE-CFDT

Dans le cadre de la RGPD, la FCE-CFDT s'engage sur tous ses supports de respecter les données personnelles de ses adhérents et sur la transparence de leur utilisation. Pour toutes informations, vous pouvez contacter le responsable au sein du secteur communication via communication@fce.cfdt.fr.



Vous pouvez retrouver et télécharger les articles de l'hebdo sur Internet, site FCE : www.fce.cfdt.fr e-mail : fce@fce.cfdt.fr

PAGES SPÉCIALES À SYNDICALISME HEBDO
 n° 3693 > 11 juillet 2019

EDITO

ATTENTION DANGER SUR LES CONGÉS PAYÉS

C'est à l'arrivée de la période estivale que nous venons d'apprendre de sources sûres, qu'un lobby non déclaré œuvrerait depuis des années au sein même des parlementaires afin de diminuer drastiquement les congés payés. Ainsi un projet de loi mis sous silence, serait prêt à être proposé aux parlementaires dès cet été. Il inclut, entre-autre, le passage de 5 à 3 semaines de congés payés, ainsi qu'une possibilité de les réduire à 2 en cas de contraintes économiques.

Vous y croyez ??? Rien d'étonnant aujourd'hui... une information publiée est forcément fiable...

Depuis toujours les rumeurs, les fausses informations, partielles ou complètes font partie de la vie quotidienne. Elles se nomment fakes news, post-vérité, faits alternatifs, ou encore désinformations. Mais au-delà de ces éléments de langage, l'évolution de la presse et l'avènement des réseaux sociaux ont changé la façon dont le public reçoit, partage et adhère, ou pas, à

l'information.

Si certaines prêtent à sourire ou poussent à la réflexion, les fausses informations sont devenues de vraies armes de propagande. Elles s'immiscent dans tous les domaines, intime, financier, politique et peuvent générer de réels drames humains, accélérées par la réactivité des réseaux sociaux. Aujourd'hui elles sont devenues une source d'information qui, pour certains, détiennent « LA » vérité. Chaque internaute est un journaliste, pouvant divulguer n'importe quelle théorie à un public étendu et parfois crédule.

Aujourd'hui la presse et les grands acteurs du numérique ont une relation d'interdépendance. Pressés par une demande insatiable d'actualité, la vérification devient vite secondaire.

Les nombreuses « affaires » ont poussé les législateurs à adopter une loi « relative à la lutte contre la manipulation de l'information » le 20 novembre 2018. Elle peine à être appliquée et ne peut que difficilement

aller plus loin pour ne pas remettre en cause la liberté d'expression. Il existe cependant des sites permettant de vérifier la véacité de l'information en cas de doute.

(<https://www.lemonde.fr/verification/> et <https://www.francetelevisions.fr/lab/tutos/comme-nt-verifier-une-video>)

La liberté d'expression est un droit fondamental, tout comme la liberté de la presse qui assure la bonne santé de notre démocratie. Grâce à elles, nous sommes informés, nous pouvons exercer notre libre arbitre et étayer nos avis. La liberté d'expression a pourtant des limites définies par la loi, fondées sur l'intérêt public (sécurité nationale, prévention du crime, etc.) et sur la protection de la réputation ou des droits d'autrui (droit à l'image, protection de la présomption d'innocence, etc.)

En ce début de congés, nous allons nous reposer, lire et nous informer, n'oublions pas qu'un clic n'est pas anodin, vérifions donc la source des informations avant de les rediffuser sur nos propres réseaux ...

Bonnes vacances et bonne lecture !!! •

EN BRÈF

PHARMACIE : CFDT CERP BRETAGNE ATLANTIQUE UNE ÉQUIPE 100% GAGNANTE !

La CFDT reste la première et la seule organisation syndicale de la CERP Bretagne Atlantique, entreprise de la répartition pharmaceutique située dans l'Ouest de la France. Avec 12 établissements et environ 450 salariés sans les filiales, le résultat des élections du CSE a confirmé un soutien massif des salariés vis-à-vis de l'équipe CFDT. Le DS et la section ont demandé et obtenu le report des élections au mois de mars 2019. Ces 10 mois de prorogation des mandats ont permis de signer un accord ambitieux sur la mise en place du CSE. Les salariés de la CERP sont nombreux à faire confiance et à adhérer à la CFDT, signe du bon travail d'une section forte et dynamique au service des salariés tout au long de l'année. La FCE-CFDT félicite Eric et toute son équipe pour ces brillants résultats. •

ERRATUM NAVIGATION DE PLAISANCE : L'INTER CTB NAVIGATION DE PLAISANCE CHEZ JEANNEAU-BENNETEAU

Le 22 mai 2019, une dizaine de militants se sont réunis à l'occasion de l'Inter CTB Poitou-Charentes/Vendée Loire-Atlantique de la Navigation de Plaisance, qui s'est tenu aux Herbiers chez Jeanneau-Benneteau en Vendée Loire-Atlantique. Au cours de ce CTB, une information sur l'actualité de la branche a été faite ainsi qu'un point sur les négociations des minima de branche et le projet de réécriture de la convention collective nationale dans la Navigation de Plaisance. Les équipes ont abordé la pénibilité liée au styrène. Il en ressort que les entreprises ne veulent pas mettre en place des équipements de protections collectives, trop coûteux. Elles reportent exclusivement ces contraintes de protection au niveau individuel. Cette journée, riche en échanges et en débats sur l'actualité économique et sociale, s'est terminée par un tour de table des sections. Les carnets de commandes sont pleins pour la plupart des entreprises des industries nautiques. Enfin, pour la semaine du développement, au mois de juin, les équipes ont prévu l'élaboration d'un tract, avec l'objectif de développer la CFDT dans ce secteur. •

CAOUTCHOUC

CNB : UN COLLECTIF PERFORMANT !

C'est au sein des locaux syndicaux de Michelin Clermont-Ferrand que s'est tenu, les 19 et 20 juin, le CNB Caoutchouc. Un état des lieux sur le développement au niveau confédéral, fédéral, et au niveau de la branche a été présenté. Les militants ont pu également s'approprier les enjeux des nouveaux accords de performance collective (APC), la branche du Caoutchouc ayant déjà été confrontée à deux accords. Un point particulier a été fait sur celui de Bridgestone, avec le rejet du projet d'accord suite aux votes des salariés.

Puis, les militants ont échangé sur l'actualité de leurs entreprises, les conséquences du rejet de l'APC sur le site Bridgestone Béthune, avec la suppression des augmentations générales

dans le cadre de la NAO, l'accord intéressement et les élections chez Goodyear, les négociations CSE en vue des prochaines élections chez Aptar Stelmi, et l'accord astreinte signé chez Carbody. Les résultats des élections Michelin ont été présentés. Plusieurs membres du CNB ont évoqué un désengagement des militants au niveau des CTB, préférant utiliser leurs heures de délégation dans leur entreprise. A défaut de réunir

les CTB régulièrement, de nouvelles formes d'échange et d'accompagnement doivent être mis en place. Les négociations de la branche ont aussi été abordées. Un accord sur la CPPNI pourrait faire l'unanimité, après un an de discussions. Le CNB se déroulant durant la semaine de développement, les militants ont participé à une action de tractage dans une entreprise de Clermont-Ferrand, où les syndicats ne sont pas les bienvenus ... •



SYNDICAT AUVERGNE LIMOUSIN

POINT D'ÉTAPE POUR LE SYNDICAT CHIMIE ENERGIE AUVERGNE LIMOUSIN

L'assemblée générale de mi-mandat du SCEAL, qui s'est tenue le 21 juin à Clermont Ferrand, a démontré, s'il en était besoin, le dynamisme de ce syndicat avec la participation d'une quarantaine de militant(e)s, malgré l'étendue géographique du territoire.

Franck, Sophie, Patrick, Pascal et Yves ont, tour à tour, présenté la situation et le fonctionnement du syndicat, ses priorités, la formation syndicale, les finances et la gestion de Gasel, et la communication du syndicat.

Ce moment a permis de mettre en exergue la bonne implication de l'exécutif dans

ses différentes missions, les relations avec les sections, le développement notamment avec la création de nouvelles sections. Après la présentation des comptes 2018, ceux-ci ont été validés à l'unanimité.

Quant au développement, le syndicat peut se féliciter des bons résultats obtenus depuis le début de l'année.

L'assemblée a pu échanger sur ces différents points avant une intervention qui a permis de sensibiliser les équipes sur le potentiel de développement de la CFDT dans les entreprises, en lien avec le potentiel de sympathie des salariés au regard du résultat des

élections.

S'en est suivi un échange avec le représentant de la Fédération sur l'actualité, avec la mise en place des CSE, le dialogue social dans les entreprises, la formation professionnelle, l'assurance chômage, et les retraites.

Pour clôturer cette assemblée générale, un échange avec une inspectrice du travail autour de ses missions a permis aux militant(e)s d'échanger sur les prérogatives et les liens entre la DIRECCTE et le syndicat.

Une assemblée générale riche en débats pour ce point d'étape d'une tonalité estivale en ce 21 juin. •



SYNDICALISME HEBDO

CHIMIE ENERGIE

SYNDICAT POITOU-CHARENTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SYNDICAT POITOU-CHARENTES, 12 JUIN 2019

Le syndicat Poitou-Charentes a réuni le 12 juin, à Poitiers, une quarantaine de DS, RS et adhérents pour son assemblée générale. Un échange avec l'UTR sur le passage à la retraite et la poursuite de l'adhésion a ouvert la journée. L'exécutif a ensuite fait un état des lieux du fonctionnement et des évolutions futures du syndicat. Depuis un an, l'accent a été mis sur l'accompagnement des sections, la réalisation de la cartographie des entreprises Chimie-Energie, la négociation des protocoles d'accords pré-électorales, avec des opérations de tracement. L'objectif 2020 est de continuer le développement, notamment auprès des jeunes. Le secrétaire général a fait un rappel sur les droits et devoirs du DS en présentant la charte du délé-



gué syndical. Ensuite, Catherine Pinchaut, déléguée confédérale, et le cabinet Syndex sont intervenus sur le sujet de l'absentéisme au travail. Une réflexion s'en est suivie sur la manière d'analyser l'absentéisme, de se faire accompagner, de construire des revendications, et un plan d'action. L'enjeu majeur est la prévention en entreprise et l'amélioration des conditions de travail. La journée s'est terminée par

une table ronde. Nous avons échangé sur le télétravail, le lean management, la mise en place des référents « anti-harcèlement sexuel » et handicap, sur le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), la qualité de vie au travail, les risques psychosociaux, et le projet de réforme de la retraite. Une journée conviviale et enrichissante pour tous. •

SYNDICAT BASSE-NORMANDIE

L'ÉGA PRO A L'AG BASSE-NORMANDIE

Comme chaque année, le syndicat Basse-Normandie a réuni ses DS, accompagnés de militants de leur section syndicale, pour une assemblée générale dédiée à l'appropriation de plusieurs thèmes.

L'index égalité professionnelle a été dévoilé. Sa mise en place sera effective dès septembre dans les entreprises de 250 salariés et plus. Il est donc nécessaire de se préparer à cette étape qui permettra de vérifier que les entreprises se sont emparées du sujet et offrent à supprimer les écarts de rémunération (23% de moins pour les femmes) entre les hommes et les femmes. Une injustice criante qui les pénalise tout au long de leur carrière, et encore au-delà, au moment du calcul de leur

retraite. Une situation que la CFDT dénonce depuis des décennies. Si l'index ne règlera pas toutes les situations, il contraint les entreprises à franchir l'étape de l'obligation de résultat, alors qu'elles sont aujourd'hui, pour certaines en tout cas, encore à l'étape de l'obligation de moyens. Cette question de l'égalité professionnelle a été l'occasion d'échanges et de débats, qui se sont ensuite déployés sur les questions de violences sexuelles et sexistes au travail. Ces violences, souvent présentes, peu dénoncées, font aussi parties des combats menés par notre organisation, pour que cessent, enfin, ces agissements.

L'AG a également été tournée vers les nouvelles

règles de la formation professionnelle. La loi de 2018 change le paysage. Tous les salariés doivent pouvoir en comprendre les mécanismes et accéder aux actions de formation qui maintiennent leur employabilité. Le syndicat déploie une offre importante et diversifiée d'actions de formation pour permettre à tous les futurs élus des CSE, tous les mandatés syndicaux de mettre en œuvre dans les entreprises les revendications de justice, d'égalité, de développement de compétences à destination des salariés.

Une journée riche, placée sous le signe d'échanges, de retours d'expériences et de dynamisme. •

EN BREF

LA CAMPAGNE DANS LES IEG A COMMENCÉ EN CENTRE VAL DE LOIRE



La campagne IEG a commencé, en Centre-Val de Loire (SCECVL), le 13 juin, avec une distribution de tracts organisée par le syndicat sur le site Enedis de Blois et sur le CNEPE de Belleville. Les salariés ont été tout d'abord un peu surpris de voir des militants CFDT, mais ont cependant bien accueilli nos tracts. Pour le syndicat, ce n'est qu'un début. S'en suivra, par exemple, la mise en place d'un foodtruck sur un site Enedis, et un afterwork, pour les cadres sur Tours. Un accueil jus d'orange pour le site de Belleville, ou un bar à jus vitaminés pour le CNEPE de Tours. D'autres distributions et actions auront lieu sur tous les sites. Des militants engagés et investis dans la réussite des élections. Bonne chance pour cette campagne à tous les militants IEG du syndicat. •

RENCONTRE DES MILITANTS DE GRDF À LA FÉDÉRATION

Cette journée, le 18 juin, avait pour but de faire un point actuel sur la mandature, et d'envisager la prochaine sur la période 2019 - 2023. Les échanges ont porté sur le nouveau découpage des régions de GRDF, les problématiques liées aux métiers, les derniers accords signés et notamment ceux concernant la rémunération et la mise en place des futurs CSE. Les débats ont été enrichis par la succession des intervenants : Dominique Bousquenaud Sylvain Badinier et Sébastien Michel, ont apporté des éléments sur les sujets présentés. L'ensemble des militants ont été satisfaits de cette journée et ils ont souhaité renouveler l'exercice plus fréquemment. •

EN BREF

PHARMACIE :
LA LIAISON CFDT SWI
PRÉPARE
SES ÉLECTIONS

Les équipes CFDT des sites de production et de distribution de Sanofi Winthrop Industrie (Sanofi Winthrop Industrie : 11 sites et 5000 salariés) se sont réunies le 17 juin dernier à la fédération pour partager leur actualité terrain, mais surtout pour préparer leurs élections. En effet, une partie d'entre elles commencent à négocier les protocoles préélectoraux face à des directions de site qui se limitent à appliquer le strict minimum prévu par la loi. Cela a permis à l'ensemble des participants de faire un retour d'expérience sur la mise en place des protocoles.

L'objectif de cette réunion était de construire une stratégie commune, essentielle pour toutes les équipes. La plupart des militants a déjà été formée sur la négociation du PAP, et chacun savait que la loi n'interdit pas de négocier dans ces protocoles les moyens et le fonctionnement du CSE, ainsi que les heures de délégation des futurs élus. Toutes et tous sont repartis très motivés pour préparer et gagner les élections en développant la CFDT.



IEG / ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

LA 4^E RENCONTRE ANNUELLE CFDT'ELLES S'EST
TENUE LE 4 JUIN DANS LES LOCAUX DE L'UD92

C'est avec joie qu'une vingtaine d'entre nous se sont retrouvés autour d'un déjeuner pique-nique amical. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Catherine Bourrut de la Confédération, Sylvie Polvêche et Géraldine Cornette de la CFDT IDF.

3 intervenantes au programme :

Corinne Hirsch, consultante en égalité professionnelle et co-fondatrice du Laboratoire de l'égalité, avec un atelier pour négocier son salaire à partir de la méthode P.E.I.N.A.R.D.E (Préparer, Évaluer, Imaginer, Négocier, Attribuer, Recommencer, Demander, Encourager), a présenté un magazine dans lequel 100% des articles et des photos sont consacrés aux paroles des femmes (16% d'habitude), *Femmes ici et ailleurs*. A la fois magazine et réseau, il parle

des réalisations de femmes dans le monde, quelle que soit leur origine sociale.

Sophie Pochic, directrice de recherche au CNRS, a fait une présentation de l'étude commandée par la DARES sur les accords/plans égalité professionnelle, tous métiers confondus en France en 2014 et 2015. Celle-ci montre que l'égalité des sexes est une égalité élitiste limitée aux CSP+, à l'instar de nombreux réseaux de femmes en entreprise. La mixité est pensée en haut des organigrammes, d'abord. Les femmes techniciennes deviennent rarement cadres, et les ouvrières rarement techniciennes. Les accords d'entreprise sont très peu diffusés par les directions.

Quand on ne connaît pas ses droits, on ne peut pas les faire valoir. La majorité des accords sont sans budget, les mesures

correctrices n'étant envisagées qu'en cas de réclamation. En revanche, tous les accords stipulent des mesures qui ne coûtent rien, comme l'encadrement des horaires pour la tenue des réunions...

Emmanuelle Thomas, déléguée syndicale à la centrale nucléaire de Chinon a partagé son expérience d'une expertise menée à la centrale dans le cadre de la commission éga pro du CE, et réalisée par Idéforce (FCE).

Des sujets au cœur de nos actualités. Un ordre du jour chargé, des interventions de qualité, une journée de travail, mais dans la détente et la bienveillance, marque de fabrique de Cfdt'elles. Cette rencontre annuelle a ressourcé les participantes et, incidemment, a permis de donner une bonne visibilité à Cfdt'elles, le réseau qui donne envie !

CADRE

BUREAU NATIONAL DES 27 ET 28 JUIN

Le cadre adhère à la CFDT ! En 2018, la progression d'adhésions était de 2,1%, et les 4 premiers mois de 2019 font état d'une évolution à 2,7%. Si les résultats sont bons, il faut garder le cap pour atteindre les objectifs fixés à Rennes : une CFDT plus engagée avec les cadres, et réciproquement.

Dans la période, la mise en place des CSE et les élections qui en découlent génèrent des effets stimulants sur le travail des équipes pour aller à la rencontre des cadres, leur proposer l'adhésion et l'engagement sur les listes électorales. De nombreuses entreprises ont décalé leurs élections au dernier trimestre 2019. Il faut donc renforcer notre visibilité auprès des électeurs, déployer nos outils de communication, faire savoir ce que nous revendiquons et obtenons pour les salariés. En un mot, faire savoir comment la CFDT

est devenue 1^{ère} OS.

Pour relever le défi, la proximité est aussi un incontournable. La CFDT Cadres a organisé des petits déjeuners sur des sujets, comme le forfait jours, le burn-out..., auxquels les militants sont venus nombreux. La mise en œuvre du dispositif ARC (Accompagnement Ressource militante) et la désignation d'un référent cadres dans les structures CFDT doivent permettre de transformer le capital sympathie de notre organisation en adhésions. Pour exercer leur mission de référent cadres, et structurer un réseau de référents, une session de formation est prévue en décembre.

L'actualité revendicative, c'est aussi la négociation encadrement. Les partenaires sociaux se sont fixés une nouvelle feuille de route pour réfléchir non plus sur une définition, mais sur les enjeux de

la fonction cadre. Le contexte de la négociation est difficile, car le représentant du Medef n'a pas de mandat pour négocier un ANI.

Le BN a aussi été l'occasion de parler de la mise en place de l'index de l'égalité professionnelle dans les entreprises (dès septembre pour celles de 250 salariés et plus) au travers d'une étude sur les inégalités, réalisée par l'Apec. Dominique Marchal est également intervenue pour présenter les revendications CFDT.

La préparation du comité national, qui se déroulera les 7 et 8 novembre, a clos 2 journées de débat denses et riches en échanges et en pistes d'action pour le développement de notre nombre d'adhérents, gage d'une organisation syndicale qui répond aux aspirations de tous les salariés, et dans toutes les entreprises.